

Congrès ordinaire de l'USS de Montreux (3-5 novembre 1994) : les ateliers de travail ont travaillé!

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **86 (1994)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les ateliers de travail ont travaillé!

Lors du dernier Congrès ordinaire de l'USS, des ateliers de travail furent constitués dans le but, tout en échappant aux contraintes «congressistes»

qui reviennent à prendre des décisions à la pelle et à voter tant en plus, de creuser en toute liberté d'esprit certains thèmes, certes généraux, mais tout autant de poids. Ces ateliers se réunirent donc, et travaillèrent. Ci-après, le compte-rendu de leurs travaux.

Réduction de la durée du travail «En attendant Godot» à Montreux

Dans le cadre du Congrès de l'USS à Montreux, quelque 70 syndicalistes, en grande majorité des hommes, ont cherché à savoir s'il était possible de venir à bout du chômage et de renouer avec le plein emploi; ils se sont aussi interrogés sur les voies à emprunter pour se rapprocher de cet objectif syndical. L'exercice visait à bâtir des modèles utopiques et à formuler des propositions pour une stratégie syndicale. Dans les faits, les participant(e)s ont surtout débattu des bases et des conditions d'une telle stratégie.

Si l'objectif du plein emploi a fait l'unanimité, la notion même de plein emploi a divisé les participant(e)s. Ces derniers se rallient cependant tous à

deux éléments d'analyse: il y a (ou il y aurait) suffisamment de travail, mais celui-ci est inégalement réparti, comme le sont aussi le travail salarié et le travail non rémunéré. Pour réaliser un partage plus juste, il faut d'une part réduire la durée du travail et, d'autre part, repenser le partage des activités de prise en charge. Tout le monde était d'accord jusque là, mais les divergences n'ont pas tardé à se manifester par la suite.

Quand peut-on parler de plein emploi?

Le terme de plein emploi a donné lieu à différentes définitions. Pour certains, l'emploi reste synonyme de travail salarié alors que pour d'autres, il devait s'étendre au travail non rémunéré de prise en charge, c'est-à-dire, familial et ménager. Si l'on opte pour la seconde définition, toutes les personnes vivant en Suisse sont, en partie du moins, occupées. Mais, les femmes qui se dédient pleinement à leur famille et qui y consacrent bien